



No de résolution
ou annotation



VILLE DE GRACEFIELD
Au ♥ de la Gatineau

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD**

Séance extraordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil de Gracefield sise au 3, rue de la Polyvalente à Gracefield, le 21 décembre 2022 à 19 h 15.

Sont présents les membres du conseil Madeleine Caron, Alain Labelle, Daniel-Luc Tremblay, Mélanie Lefebvre, Hugo Guénette, Jean-Philippe Caron

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Mathieu Caron.

Sont également présents monsieur le directeur général et greffier Jean-Marie Gauthier et madame la directrice générale adjointe et greffière adjointe Julie Thérien.

Deux contribuables sont également présents.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

2022-12-576 Ouverture de la séance extraordinaire

Monsieur le conseiller Hugo Guénette, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 15.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2022-12-577 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le conseiller Alain Labelle, appuyé par madame la conseillère Madeleine Caron, propose et il est résolu :

Que l'ordre du jour pour la séance extraordinaire le suivant :

- 1- Ouverture de la séance extraordinaire
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation



No de résolution
ou annotation

- 4- Varia
- 5- Période de questions
- 6- Levée de la séance extraordinaire

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2022-12-578 Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation

Considérant que le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2023, 2024 et 2025 est déposé ;

En conséquence, madame la conseillère Madeleine Caron, appuyée par monsieur le conseiller Jean-Philippe Caron, propose et il est résolu :

Que le Conseil de la Ville de Gracefield, adopte le programme triennal des dépenses en immobilisation de la Ville de Gracefield pour les années 2023, 2024 et 2025, le tout tel que décrit au rapport faisant partie des présentes comme si au long reproduit. Ce dit document fera partie intégrante de cette résolution en annexe au procès-verbal.

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VARIA

Aucun varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Gaston Blais :

Concernant Hydro Québec au Lac-à-l'Ours vu que la ville a appuyé le projet de développement au Lac des 31 milles.

Monsieur le maire l'avise que sa propriété fait partie de la demande à Hydro Québec et que s'il y a d'autres questions il peut lui écrire un courriel directement.

2022-12-579 Levée de la séance extraordinaire

Monsieur le conseiller Daniel-Luc Tremblay, propose et il est résolu :

Que la présente séance soit levée, il est présentement 19 h 27.



No de résolution
ou annotation

Monsieur le maire Mathieu Caron, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

Le directeur général et greffier

Mathieu Caron

Jean-Marie Gauthier

Approbation du procès-verbal :

Je, Mathieu Caron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

Mathieu Caron
Maire